

# a

## FIDA

### FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

#### Conseil d'administration – Quatre-vingt-quatrième session

Rome, 18-20 avril 2005

## RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA

## RÉPUBLIQUE DU TCHAD

POUR LE

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU BATHA



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROJET</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU FINANCEMENT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Tchad	2
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET</b>	<b>4</b>
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	6
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	9
F. Organisation et gestion	10
G. Justification économique	11
H. Risques	11
I. Impact sur l'environnement	12
J. Aspects innovants	12
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>12</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ</b>	<b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN CHAD (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU TCHAD)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIGRAMME</b>	<b>9</b>

**TAUX DE CHANGE**

Unité monétaire	=	Franc CFA (XAF)
1,00 USD	=	550 XAF
1,00 XAF	=	0,001818 USD

**POIDS ET MESURES**

Système métrique

**SIGLES ET ACRONYMES**

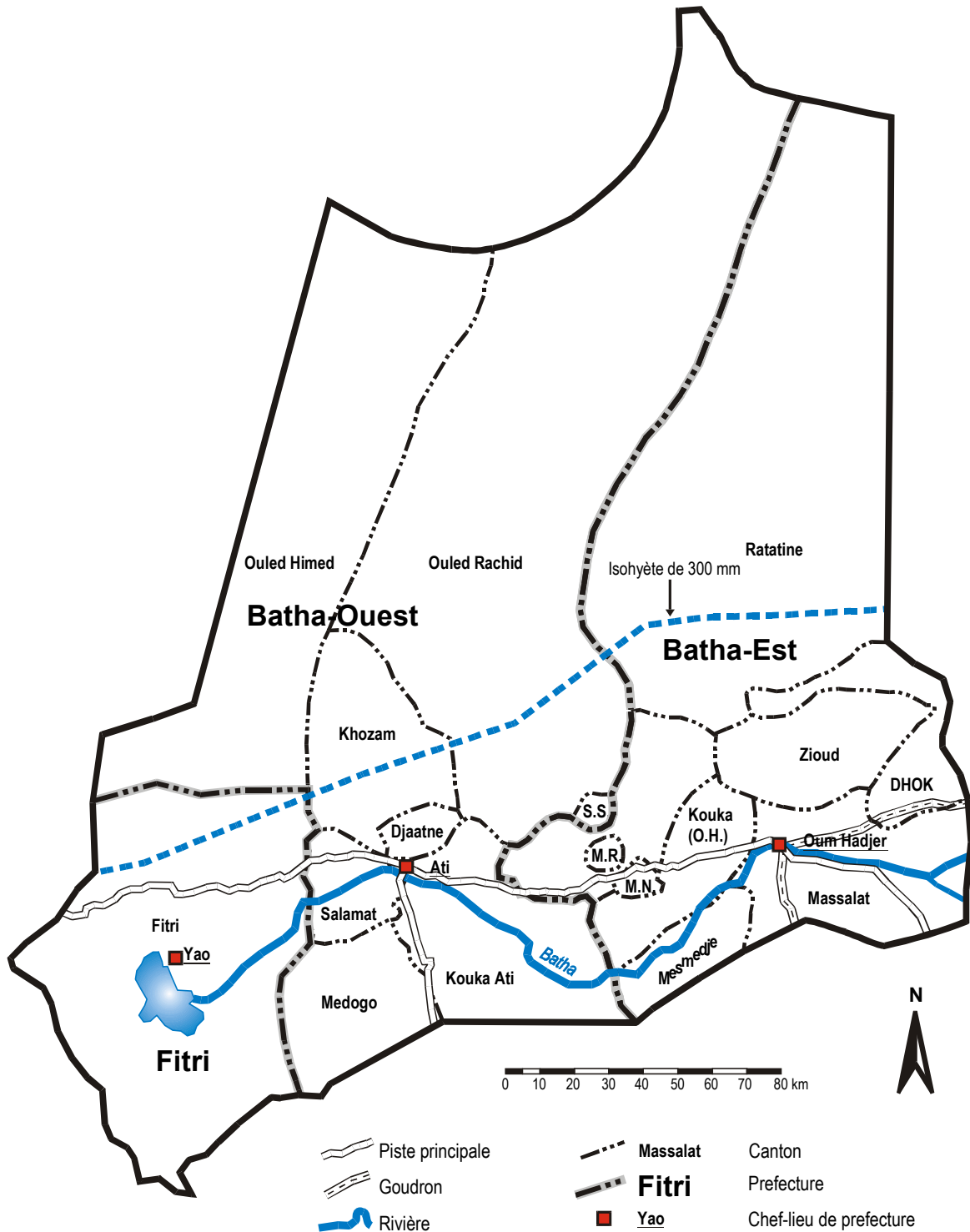
CFA	Caisse financière autogérée
CPP	Comité de pilotage du projet
PDAOK	Projet de développement agricole des ouadis du Kanem
PRODER-K	Projet de développement rural du Kanem
PSANG	Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra
PTBA	Programme de travail et budget annuel
S&E	Suivi et évaluation
UCP	Unité de coordination du projet
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

**GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD**

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Rapport de préévaluation

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

**RÉPUBLIQUE DU TCHAD**  
**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU BATHA**

**RÉSUMÉ DU FINANCEMENT**

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	FIDA
<b>PAYS BÉNÉFICIAIRE:</b>	République du Tchad
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>COÛT TOTAL DU PROJET:</b>	15,0 millions de USD
<b>MONTANT DU FINANCEMENT DU FIDA:</b>	<b>Prêt:</b> 8,4 millions de DTS (équivalent approximativement à 12,8 millions de USD) <b>Don:</b> 270 000 DTS (équivalent approximativement à 400 000 USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCIERS:</b>	Aucun
<b>CONTRIBUTION DU PAYS BÉNÉFICIAIRE:</b>	1,3 million de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	541 000 USD
<b>INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

## NOTE DE PRÉSENTATION

**Qui sont les bénéficiaires?** Les bénéficiaires du projet sont les ruraux pauvres de la région du Batha, au Tchad, vivant dans des zones aux sols fortement dégradés, et n'ayant qu'un accès limité aux ressources (la terre en particulier). Ces groupes vulnérables sont composés de petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance, et dont les moyens d'existence dépendent d'activités agricoles menées en conditions pluviales. Les femmes et les jeunes sont particulièrement vulnérables, parce qu'ils sont habituellement exclus des processus de prise de décision et qu'ils n'ont pas aussi facilement que les hommes accès aux ressources et à l'information.

**Pourquoi sont-ils pauvres?** Faiblesse de la productivité agricole, nombre restreint d'activités génératrices de revenu et manque d'accès aux services financiers: telles sont les principales causes de pauvreté dans la zone du projet. Les communautés locales participent rarement aux processus décisionnels. Elles sont également confrontées à d'autres contraintes importantes, comme le manque de ressources et la faiblesse du système de prestations de services.

**Qu'est-ce que le projet leur apportera?** Le projet contribuera au renforcement des capacités des ruraux pauvres dans la zone du projet (en particulier, les groupements, unions et communautés de paysans, de femmes et de jeunes). Une fois autonomisés, les ruraux pauvres seront en mesure d'analyser et de recenser les obstacles spécifiques à leur développement, de classer leurs problèmes par ordre de priorité, et de formuler et d'exécuter leurs propres projets. Le projet apportera une aide financière pour soutenir les microprojets qui seront préparés et pris en charge par les bénéficiaires, et visera à améliorer la productivité agricole et à protéger l'environnement. Il favorisera le développement d'un système de distribution des intrants agricoles, en particulier les semences. Il apportera par ailleurs une aide financière qui permettra aux communautés de creuser des points d'eau et des forages, de mettre en place des dispositifs de récolte de l'eau pour la production de millet de fin de saison (*berbéré*) et l'arrosage des potagers, et de réhabiliter quelques routes rurales et routes de desserte essentielles pour permettre un accès aux zones de production offrant un potentiel élevé. Le projet soutiendra également la mise en place d'un système de finances rurales adéquat et durable, capable d'offrir des services financiers aux ruraux pauvres.

**De quelle manière les bénéficiaires participeront-ils au projet?** Le recours à des processus participatifs de diagnostic et de planification garantira la participation effective des bénéficiaires visés, en particulier les femmes et les jeunes, à la détermination des microprojets qui devraient obtenir un financement du projet. Les communautés et bénéficiaires cibles planifieront leurs besoins, les classeront par priorité et gèreront les ressources fournies par le projet. Les capacités de gestion et techniques des groupements, unions et communautés de paysans seront renforcées, de même que leurs compétences en matière de négociation.

**Comment le projet a-t-il été formulé?** Le projet a été formulé dans le cadre d'un processus fortement participatif. Au cours d'un atelier qui s'est tenu à Ati, les résultats préliminaires ont été présentés aux parties prenantes concernées: agents régionaux et départementaux des Ministères de l'agriculture, de l'élevage, et de l'environnement et de l'eau; bénéficiaires; autorités locales et autres entités locales (chefs coutumiers, organisations non gouvernementales, organisations paysannes et secteur privé). De nombreuses consultations ont aussi eu lieu avec les donateurs, notamment l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Agence française de développement, l'Office allemand de la coopération technique, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque mondiale et le Programme alimentaire mondial.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION  
D'ASSISTANCE FINANCIÈRE À LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD  
POUR LE  
PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DU BATHA**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière à la République du Tchad comprenant un prêt d'un montant de 8,4 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,8 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 270 000 DTS (équivalant approximativement à 400 000 USD) en vue de contribuer au financement du Projet de développement rural du Batha. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. Le Tchad possède un potentiel considérable de développement agricole: on estime à 20 millions d'hectares la superficie de ses terres arables (dont seulement 6% environ sont effectivement cultivés) et à 350 000 hectares celle des terres irrigables (dont seulement 7 000 hectares sont actuellement irrigués). Les céréales sont les principales denrées alimentaires, alors que les niveaux de production des céréales dépendent principalement des conditions climatiques. Le potentiel de développement de l'élevage est également très élevé; l'élevage joue un rôle social et économique important pour près de 40% de la population. Le développement agricole se heurte à des contraintes dont les plus importantes sont les conditions climatiques défavorables (dans les régions sahéniennes); le manque d'infrastructures; des systèmes d'agroforesterie, d'agriculture et d'élevage insuffisamment productifs et diversifiés; la dégradation des ressources naturelles due à la forte vulnérabilité à la sécheresse; et l'absence ou l'insuffisance des services agricoles, y compris les finances rurales.

2. Le secteur agricole et celui des services jouaient un rôle dominant dans l'économie du pays avant le début de la production pétrolière. Ces deux secteurs représentaient respectivement 39% et 49% du produit intérieur brut (PIB). De plus, le secteur agricole et les activités informelles représentaient 70% du PIB. La structure de l'économie du Tchad est maintenant différente: grâce aux revenus du pétrole, la croissance du PIB devrait être de l'ordre de 45,1% en 2004. Une loi de 1999 stipule que les recettes pétrolières directes seront déposées sur un compte de garantie bloqué, et que 80% des ressources pétrolières seront affectées aux principaux secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructure, développement rural, environnement et eau). Avec les ressources pétrolières, le PIB par habitant devrait passer de 184 USD en 2000 à 321 USD en 2004. Avant le début de l'exploitation pétrolière, les productions agricoles (coton et élevage en particulier) assuraient environ 80% des recettes d'exportation du Tchad.

3. Les femmes sont souvent marginalisées, et ce en dépit du fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes et qu'elles jouent un rôle important dans l'économie rurale. Le pouvoir coutumier s'exerce encore de façon discriminatoire à l'égard des femmes et limite leur accès à l'information, à la technologie, à la formation et aux ressources financières. De forts taux d'analphabétisme, des charges

---

<sup>1</sup> Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

de travail élevées, et des responsabilités sociales et familiales considérables sont les principales contraintes auxquelles sont confrontées les femmes dans les zones rurales.

### **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

4. Le FIDA a, à ce jour, approuvé quatre prêts au Tchad, pour un montant total de 29,8 millions de DTS: la première et la seconde phases du Projet de sécurité alimentaire au Nord-Guéra (PSANG I et II); le Projet de développement agricole des ouadis du Kanem (PDAOK); et le Projet de développement rural du Kanem (PRODER-K). Le PSANG I a été clôturé le 30 juin 2001 et le PDAOK le 30 juin 2002. Outre les prêts, le Tchad a reçu à ce jour des dons substantiels, parmi lesquels deux dons du Programme conjoint du Fonds belge de survie (PC - FBS) d'un montant total d'environ 240,4 millions de BEF, un don supplémentaire du Gouvernement italien d'environ 1 million de USD, et des dons du FIDA à hauteur de 732 000 USD.

5. **Enseignements tirés de l'expérience.** Bien que récente (le premier projet a été mis en vigueur en 1992), l'expérience du FIDA a permis de tirer plusieurs enseignements des divers exercices d'évaluation et d'examen des projets.

- i) Les institutions et services publics compétents font défaut dans les zones rurales où sont implantés les projets du FIDA; c'est pourquoi ces projets ont œuvré au renforcement des capacités des groupements et unions de producteurs.
- ii) La demande de services financiers adéquats est élevée. Malgré cela, lors de l'exécution de la composante services financiers, le PDAOK n'a pu mettre en place qu'un petit nombre d'institutions financières autogérées. L'enseignement à en tirer est que l'établissement d'un système financier, quel qu'il soit, doit être mûrement réfléchi et adapté au contexte local en vue d'en garantir la pérennité. En termes de remboursement des crédits, les groupements de femmes se comportent mieux que les groupements d'hommes. Par conséquent, tout doit être mis œuvre pour rationaliser les dispositions institutionnelles et améliorer les capacités et les compétences des femmes en particulier, et encourager une décentralisation accrue.
- iii) Si on leur en donne les moyens, les bénéficiaires, et spécialement les femmes paysannes, participent effectivement aux processus de planification, de conception et d'exécution. Une alphabétisation fonctionnelle est par conséquent indispensable. Le soutien aux organisations de base et le renforcement de leurs capacités, par exemple par le biais de programmes d'alphabétisation fonctionnelle, sont des moyens essentiels pour garantir la participation locale aux activités menées au niveau du village. L'alphabétisation fonctionnelle et la formation dans le domaine de la nutrition ont contribué à améliorer la nutrition des enfants dans la zone du projet PDAOK.
- iv) Les formes traditionnelles de crédit ne sont ni adaptables, ni durables. Il faut, pour assurer la pérennité d'un service financier, le développer en partant de la base, avec la pleine participation des bénéficiaires. Les quatre services financiers autogérés mis en place par le PDAOK appartiennent effectivement aux bénéficiaires eux-mêmes.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Tchad**

6. **Politique de réduction de la pauvreté du Tchad.** Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Son revenu national brut par habitant est d'environ 210 USD (2002). Par suite de la migration des hommes et de la mortalité, le ratio hommes/femmes est exceptionnellement élevé; environ 23% de l'ensemble des ménages sont dirigés par des femmes. La majorité (quelque 54%) de la population du pays vit au-dessous du seuil de pauvreté, et la pauvreté touche toutes les régions du Tchad. Les zones centrales, où sont implantés les deux projets en cours financés par le FIDA, sont

davantage exposées à l'insécurité alimentaire. Dans la région sud, les indicateurs sanitaires sont moins favorables, bien que le taux de fréquentation scolaire soit plus élevé.

7. Les ménages dont le chef est une femme sont plus exposés à la pauvreté. En milieu rural, les femmes sont aussi plus vulnérables, sur les plans économique et social, étant donné qu'elles n'ont pas toujours accès à la terre, aux ressources financières et à la connaissance. C'est essentiellement sur elles que repose l'économie rurale au Tchad, et elles jouent un rôle important dans le secteur agricole. Elles assument aussi la responsabilité de la quasi-totalité des travaux des champs du ménage. En plus des travaux agricoles, les femmes sont les seules responsables de la plupart des tâches ménagères (à l'exception de la construction de la maison): s'occuper des enfants, préparer les repas, aller chercher de l'eau et du bois de chauffe. Tous les indicateurs sociaux présentent une asymétrie en défaveur des femmes. De surcroît, les services publics de soutien tendent à se concentrer sur les hommes, et leur personnel est principalement masculin.

8. La stratégie et les politiques du gouvernement en matière de développement rural et agricole sont exposées dans la version révisée d'un plan de développement intitulé "Préparer le Tchad à relever les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle". La stratégie de développement rural adoptée par le gouvernement vise à: i) augmenter la production et la productivité agricole; ii) favoriser les cultures compétitives; iii) veiller à une meilleure gestion de la richesse naturelle, et notamment à la valorisation et la protection des ressources naturelles; et iv) donner aux communautés rurales les moyens de participer activement et de jouer un rôle pilote dans leur propre développement. La stratégie souligne également la nécessité d'accroître l'efficacité du secteur public et de créer une synergie entre le service de vulgarisation et la formation et la recherche.

9. Un document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire a été établi en juin 2003. Le Tchad remplit les conditions requises pour pouvoir bénéficier d'une aide au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, à laquelle le FIDA apporte une contribution d'environ 1,1 million de USD.

10. **Activités de réduction de la pauvreté des autres principaux donateurs.** Différents projets en cours dans la zone du projet appuient l'application du processus de décentralisation. Il s'agit notamment: i) du projet d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs, financé par l'Agence française de développement, récemment lancé et visant au développement des opérateurs privés et de leurs services d'appui (privés et publics); et ii) du projet d'appui au développement local, de la Banque Mondiale, dont le soutien est orienté en particulier vers les communautés rurales. Un certain nombre de projets de puits pastoraux sont prévus ou en cours de réalisation dans la région. On citera notamment: i) le projet d'appui à l'élevage pastoral, financé par la Banque africaine de développement; ii) un projet d'aménagement de puits pastoraux, financé par la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe; et iii) le projet Tchad central, financé par l'Agence française de développement, qui a pour objet l'aménagement de 40 puits pastoraux et la réhabilitation de 75 points d'eau. La Direction suisse du développement et de la coopération finance un centre de formation à Ati. Le programme spécial pour la sécurité alimentaire financé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture est en train de tester diverses approches dans le domaine des auxiliaires vétérinaires et des réseaux d'approvisionnement en intrants ainsi que dans celui de la construction de petits périmètres irrigués.

11. **La stratégie du FIDA au Tchad.** Le FIDA a précisé sa stratégie pour le Tchad dans son Exposé des options et stratégies d'intervention, établi en 1999. Cette stratégie poursuit quatre objectifs: i) meilleure intégration des dimensions économique et sociale des interventions du FIDA afin d'améliorer la situation économique et sociale d'ensemble de la population. La sécurité alimentaire demeure l'un des principaux objectifs; ii) autonomisation des communautés locales par la consolidation d'organisations de base et la constitution, à l'échelon local, d'organisations rurales efficaces. La responsabilisation des femmes constitue un défi majeur; iii) meilleur accès des ruraux pauvres aux services financiers par une consolidation des systèmes lancés par les projets en cours,

afin d'en garantir la viabilité à long terme; et iv) sécurisation du potentiel productif à long terme des zones les plus vulnérables par une meilleure gestion des ressources naturelles.

12. En termes de couverture géographique et sectorielle, la stratégie du FIDA se développe suivant deux axes: i) poursuite des opérations dans le cadre d'une approche zonale intégrée (combinant des activités de développement économique, social, sanitaire et communautaire); et ii) développement d'activités sous-sectorielles en fonction des besoins du groupe cible et de l'avantage comparatif du FIDA, dans des domaines tels que les finances rurales et la gestion des ressources naturelles. L'approche zonale intégrée est actuellement appliquée dans les projets PSANG II et PRODER-K du FIDA.

13. **Justification du projet.** La région du Batha, comme celles du Kanem et du Nord-Guéra, est caractérisée par: i) une insécurité alimentaire chronique et un déficit céréalier structurel, principalement dus aux conditions climatiques défavorables qui, à leur tour, ont pour effet une faible productivité agricole; ii) la forte pression sur les ressources naturelles; iii) le manque d'institutions organisées pour l'approvisionnement en intrants agricoles; iv) l'absence d'institutions financières adaptées aux conditions locales; et v) l'insuffisance d'activités créatrices de revenus.

14. Confrontés aux fréquentes fluctuations climatiques, les petits exploitants ont adopté, en vue de minimiser les risques, une stratégie d'affrontement et de survie reposant, d'une part, sur une séquence d'activités de production au cours d'une année donnée et, d'autre part, sur la complémentarité entre les activités agricoles et non agricoles. Par ailleurs, les ressources naturelles sont inégalement réparties dans le pays, le sud étant mieux doté que le nord. Cette situation entraîne d'importantes migrations saisonnières, spécialement d'hommes à la recherche de travail, et constitue également une source de tensions entre communautés d'agriculteurs et de pasteurs.

15. Le projet proposé prendra en compte les contraintes exposées ci-dessus, tout en s'appuyant sur un certain nombre de facteurs favorables. Il s'agit notamment: i) de l'existence d'organisations et de quelques unions de paysans expérimentés, ayant acquis, avec l'appui de projets antérieurs, une expérience technique de la production agricole, de l'identification des besoins, et de la gestion du crédit; ii) de l'existence d'une forte demande, en particulier de céréales; iii) de la stratégie et des politiques du gouvernement en matière de développement rural et agricole; iv) du plan de développement rural du gouvernement (Plan d'intervention pour le développement rural), qui place les organisations de paysans et leurs unions au centre du développement rural; et v) de l'existence de deux projets financés par le FIDA dans la même région du pays, offrant la possibilité d'un partage d'expériences et favorisant la complémentarité et les synergies.

16. Le projet s'appuiera sur les expériences des deux précédents projets soutenus par le FIDA. En ce qui concerne le ciblage, il comprend des activités et des outils spécifiques devant garantir aux groupes vulnérables l'accès aux ressources financières et autres. L'approche du projet prend aussi pleinement en compte les caractéristiques particulières de la région du Batha et les résultats du projet antérieur du FIDA dans le Nord-Guéra, où règnent des conditions semblables.

17. Le projet est conforme au cadre stratégique du FIDA et à la stratégie régionale de sa Division Afrique de l'Ouest et du Centre, qui a notamment pour objectifs stratégiques: i) le renforcement des capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations; ii) l'augmentation de la productivité agricole et des ressources naturelles, et l'amélioration de l'accès à la technologie; et iii) l'amélioration de l'accès des ruraux pauvres aux services et marchés financiers.

## DEUXIÈME PARTIE – LE PROJET

### A. Zone du projet et groupe cible

18. Le groupe cible des activités du FIDA au Tchad est composé essentiellement de petits exploitants pratiquant une agriculture pluviale et l'élevage; les femmes, spécialement celles qui

assument seules la responsabilité de chef de famille; et les jeunes ruraux sans emploi. Du point de vue géographique, les interventions du projet seront concentrées dans la partie sud de la région.

### B. Objectifs et portée

19. L'objectif d'ensemble du projet est d'améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire des ménages ruraux pauvres de la région du Batha. Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- i) renforcer les capacités d'autopromotion (techniques, de gestion et financières) des populations rurales (individus, groupements et communautés);
- ii) favoriser l'investissement productif et la génération de revenus agricoles et non agricoles;
- iii) faciliter l'accès des ruraux pauvres aux services financiers.

### C. Composantes

20. Quatre composantes sont prévues dans le cadre de ce projet: i) appui au renforcement des capacités rurales; ii) appui à l'investissement rural; iii) développement de services financiers; et iv) coordination et gestion du projet.

21. **Appui au renforcement des capacités rurales.** L'objectif de cette composante est de rendre les groupements, unions et communautés de paysans mieux à même d'identifier et de préparer des microprojets et d'en assurer l'exécution. Plus précisément, le projet s'attachera à: i) disséminer l'information et accroître la sensibilisation; ii) identifier, préparer et exécuter des microprojets; iii) renforcer les capacités des groupements, unions et communautés de paysans; iv) consolider les groupements et unions de paysans; et v) sensibiliser davantage aux questions se rapportant au VIH/sida. Le projet sensibilisera les autorités locales, les services techniques départementaux, les organisations de la société civile, les agents d'exécution et les bénéficiaires, et les informera de la stratégie, de l'approche, des buts et des objectifs du projet. Celui-ci appuiera le diagnostic participatif des contraintes et des potentialités du projet. Il aidera aussi la population à identifier des microprojets et d'autres activités économiques. Les capacités des groupements, unions et communautés de paysans seront renforcées, entre autres, dans les domaines ci-après: gestion financière et administrative, organisation, aspects techniques, alphabétisation fonctionnelle, comptabilité simplifiée, et suivi et évaluation des activités (S&E). Les groupements et unions de paysans existants seront consolidés avec l'appui du projet, ce qui permettra de les rendre économiquement et financièrement viables, et donc d'en assurer la pérennité. Cette composante sera exécutée par un agent d'exécution mobilisant une équipe multidisciplinaire.

22. **Appui à l'investissement rural.** Cette composante financera: i) la promotion des microprojets des groupements de paysans et des communautés rurales ; et ii) la réhabilitation et la construction d'infrastructures communautaires (routes rurales et de desserte, points d'eau et forages). Le Fonds de développement du Batha financera une gamme d'activités choisies par les groupements, unions et communautés de paysans. On peut citer les programmes de récolte de l'eau et d'exploitation de jardins maraîchers familiaux; les activités génératrices de revenus; et la création d'un réseau de production et de livraison d'intrants (semences, petits outils agricoles, et produits phytosanitaires et vétérinaires).

23. Dans le domaine des produits vétérinaires, le projet contribuera à la promotion et au développement du réseau, déjà bien établi, d'auxiliaires vétérinaires créé par une organisation non gouvernementale (ONG) tchadienne dans la région. En ce qui concerne les ressources phytogénétiques, le projet financera la mise en place d'un programme communautaire de conservation et de gestion des semences. À cet effet, une enquête participative, qui fera appel aux connaissances locales, sera menée pour identifier les variétés de céréales actuellement cultivées dans la région et déterminer les besoins des paysans. On retiendra un petit nombre de variétés existantes, bien adaptées et répondant aux besoins des paysans, en vue de la multiplication et de la distribution des semences. Pour assurer la pérennité du projet, la responsabilité de la multiplication des ressources incombera aux groupements, unions et communautés de paysans, tandis que sa réalisation matérielle sera sous-traitée

à l'Unité des ressources génétiques de l'Institut d'économie rurale du Mali. Le projet appuiera aussi le réseau d'auxiliaires vétérinaires qui fonctionne actuellement dans la zone du projet, afin d'en étendre les activités aux semences céréalières. Par ailleurs, le projet financera des activités génératrices de revenus entreprises par les groupements de femmes pour améliorer l'accès des femmes aux ressources et leur force économique dans la région. Dans le domaine de l'infrastructure, le projet financera la construction de petits périmètres d'irrigation pour la production de mil en conditions aquatiques, en veillant à ce que les femmes aient un accès égal aux terres améliorées. Il financera également la réhabilitation de points d'eau et forages villageois, et l'aménagement de quelques routes rurales. Les critères d'accès aux ressources du Fonds de développement du Batha seront précisés dans le manuel d'exécution du projet.

24. **Développement de services financiers.** Cette composante a pour objet de garantir aux ruraux pauvres un accès durable aux services financiers. Le projet appuiera la création de 16 services financiers autogérés dans des zones à potentiel élevé. Il facilitera en outre l'accès de petits groupements de femmes pauvres au crédit par le biais d'un programme de crédit d'insertion avec, en accompagnement, une formation et un suivi attentifs. Ces crédits à court terme sont destinés aux femmes pauvres qui ne répondent pas aux conditions requises pour avoir accès aux fonds autogérés que constituent les caisses financières autogérées (CFA). Une bonne gestion du programme de crédit d'insertion permettra aux femmes ayant de petites exploitations de devenir membres de CFA. Une ONG expérimentée exécutera cette composante.

25. Diverses activités menées au titre de cette composante seront financées par un don du FIDA. Les objectifs spécifiques du don sont: i) le renforcement des capacités des fournisseurs principaux de services financiers ruraux, spécialement ceux agissant dans le cadre de projets appuyés par le FIDA; ii) l'organisation, la formation et le renforcement des capacités de certains fournisseurs informels clés de services financiers ruraux; et iii) le renforcement du cadre institutionnel et politique du microfinancement rural.

26. **Coordination et gestion du projet.** C'est au Ministère de l'agriculture qu'incombera la responsabilité d'ensemble de l'exécution du projet. Une petite unité de coordination du projet (UCP) indépendante, basée à Ati, assurera la coordination et la gestion d'ensemble du projet. L'antenne administrative du projet, à N'Djamena, sera maintenue et son personnel renforcé par le recrutement d'un expert financier, dont le coût sera partagé avec les deux autres projets appuyés par le FIDA au Tchad.

27. Un comité de pilotage du projet (CPP) aura pour mission d'approuver le programme de travail et budget annuel (PTBA) et de l'harmoniser avec la politique gouvernementale et les activités d'autres donateurs dans la région. Le CPP sera présidé par le Secrétaire général du Ministère de l'agriculture et composé de représentants des ministères du plan, du développement et de la coopération, de l'économie, de l'élevage, des ressources en eau et de l'environnement, ainsi que de diverses organisations rurales et du secteur privé. Deux députés de la région du Batha siègeront également au sein de ce comité.

#### D. Coûts et financement

28. Le coût total du projet, dont l'exécution s'étendra sur une période de sept ans, est estimé à 15,0 millions de USD, y compris les provisions pour aléas d'exécution et les provisions pour aléas financiers, qui représentent respectivement 2% et 5% des coûts de base. La part en devises étrangères s'élève à environ 1,8 million de USD, soit 12% du coût total. Le prêt envisagé par le FIDA, d'un montant de 12,8 millions de USD, couvrira 85,1% du total des coûts du projet, tandis que le don accordé par le FIDA, d'un montant de 400 000 USD, couvrira 2,7% du coût total. La contribution du gouvernement s'élèvera à 1,3 million de USD (8,7%), couvrant tous les droits et taxes. La contribution des bénéficiaires devrait être de l'ordre de 541 000 USD (3,6%).

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

<b>Composantes</b>	<b>Monnaie locale</b>	<b>Devises</b>	<b>Total</b>	<b>% en devises</b>	<b>% du total des coûts de base</b>
<b>Appui au renforcement des capacités rurales</b>	2 085,3	321,4	2 406,6	13	17
<b>Appui à l'investissement rural</b>					
– Promotion des microprojets des groupements de paysans et des communautés rurales	4 363,6	-	4 363,6	-	31
– Réhabilitation et construction d'infrastructures communautaires	2 408,0	263,7	2 671,6	10	19
<b>Développement de services financiers</b>	1 974,2	334,2	2 308,4	14	16
<b>Coordination et gestion du projet</b>	1 540,1	773,2	2 313,3	33	16
<b>Total des coûts de base</b>	<b>12 371,1</b>	<b>1 692,4</b>	<b>14 063,6</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
Provisions pour aléas d'exécution	219,6	54,1	273,6	20	2
Provisions pour aléas financiers	644,8	68,3	713,1	10	5
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>13 235,5</b>	<b>1 814,8</b>	<b>15 050,3</b>	<b>12</b>	<b>107</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Gouvernement		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>Appui au renforcement des capacités rurales</b>	2 223,2	86,2	-	-	356,5	13,8	-	-	2 579,7	17,1	341,5	1 881,7	356,5
<b>Appui à l'investissement rural</b>			-	-	-	-							
Promotion des microprojets de groupements de paysans et des communautés rurales	4 169,7	90,0	-	-	-	-	463,3	10,0	4 633,0	30,8	-	4 633,0	-
Réhabilitation et construction d'infrastructures communautaires	2 361,0	81,0	-	-	476,9	16,4	77,7	2,7	2 915,7	19,4	287,7	2 151,1	476,9
<b>Développement de services financiers</b>	1 767,2	72,7	400,0	16,5	264,0	10,9	-	-	2 431,2	16,2	351,5	1 815,7	264,0
<b>Coordination et gestion du projet</b>	2 285,8	91,8	-	-	205,0	8,2	-	-	2 490,7	16,5	834,2	1 451,5	205,0
<b>Total des coûts du projet</b>	<b>12 806,9</b>	<b>85,1</b>	<b>400,0</b>	<b>2,7</b>	<b>1 302,4</b>	<b>8,7</b>	<b>541,0</b>	<b>3,6</b>	<b>15 050,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 814,8</b>	<b>11 933,1</b>	<b>1 302,4</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



## E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

29. **Programme de travail et budget annuel.** Le PTBA sera préparé par l'UCP en étroite collaboration avec les comités régionaux, sur la base de la perception de la demande du groupe cible, des rapports participatifs de S&E et des rapports des agents d'exécution du projet. Le PTBA devra comporter le détail des activités, leurs coûts unitaires et globaux, les indicateurs de suivi, ainsi que les modalités d'exécution. Une fois qu'elle aura finalisé le PTBA, l'UCP le transmettra pour examen au CPP puis, pour approbation, à l'UNOPS et au FIDA.

30. **Passation des marchés.** Dans le cadre du prêt comme dans celui du don, la passation des marchés se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. L'acquisition des véhicules et des équipements dont la valeur est égale ou supérieure à 100 000 USD se fera par appel d'offres international. L'acquisition des véhicules, des équipements et des biens dont la valeur se situe entre 20 000 USD et 100 000 USD se fera par appel d'offres national. Les contrats d'une valeur inférieure à 20 000 USD et concernant d'autres biens et services, y compris les travaux de génie civil et la formation, seront adjugés au niveau local, sur la base d'offres soumises par au moins trois fournisseurs. Les microprojets, y compris ceux concernant des travaux de génie civil, seront réalisés par les groupes bénéficiaires conformément aux procédures définies dans le manuel d'exécution du projet, et après consultation d'au moins trois fournisseurs. La passation des marchés pour les travaux de génie civil d'une valeur supérieure à 20 000 USD se fera par appel d'offres local, tandis que les marchés d'un montant inférieur à 20 000 USD seront passés localement sur la base d'offres soumises par au moins trois fournisseurs. Les prestataires de services seront recrutés par voie d'appel à la concurrence nationale. Les consultants et prestataires de services seront recrutés selon des procédures acceptables par le FIDA.

31. **Décaissements.** Un compte spécial en francs CFA (XAF) sera ouvert et tenu par l'UCP auprès d'une banque commerciale acceptable par le FIDA. Un dépôt initial de 400 millions de XAF sera effectué sur ce compte spécial. Le FIDA réapprovisionnera le compte spécial sur présentation des demandes de retrait par le gouvernement bénéficiaire à l'institution coopérante conformément aux opérations du compte spécial. Les dépenses devront être accompagnées de toutes les pièces justificatives, à l'exception de celles stipulées dans l'accord de financement. Dans ce dernier cas, l'UCP conservera les originaux des pièces et les mettra à la disposition des auditeurs et des missions de supervision.

32. Le gouvernement ouvrira un compte de projet auprès d'une banque commerciale acceptable par le FIDA, et y déposera les fonds de contrepartie correspondant aux droits et taxes qui ne sont pas directement déductibles au moment de la passation des marchés. La contribution du gouvernement, équivalant à 1,3 million de USD et représentant les droits et taxes, sera mise à la disposition du projet selon les procédures standard des pouvoirs publics. Le gouvernement effectuera un dépôt initial en francs CFA sur le compte de projet, d'un montant équivalant à 15 000 USD, qui servira à couvrir les dépenses de la première année. À partir de la deuxième année et jusqu'à la fin du projet, la contribution du gouvernement sera déterminée sur la base du PTBA de l'année considérée.

33. **Comptabilité.** Des retraits pourront être effectués sur le compte de prêt sur présentation d'états de dépenses pour les catégories de dépenses déterminées conjointement par le gouvernement, le FIDA et l'institution coopérante. L'UCP conservera les pièces justificatives pertinentes concernant ces dépenses, et les mettra à la disposition des missions de supervision et des commissaires aux comptes. Tous les autres retraits effectués sur le compte de prêt seront basés sur des pièces justificatives détaillées.

34. **Vérification des comptes.** L'UCP et tous les partenaires participant à l'exécution ouvriront et tiendront des comptes distincts conformément aux principes comptables internationalement admis. Ces comptes seront vérifiés annuellement par un cabinet d'audit réputé, sur la base d'un mandat agréé

par le FIDA. Le cabinet d'audit fournira une opinion spécifique sur l'utilisation du compte spécial, sur les états de dépenses, sur les opérations des partenaires participant à l'exécution, et sur les procédures d'établissement des budgets et de passation des marchés appliquées par l'UCP et les partenaires. Il fera également, le cas échéant, des recommandations quant aux modifications à apporter au manuel d'exécution.

## F. Organisation et gestion

35. Le cadre organisationnel du projet impliquera une division des tâches et des responsabilités entre diverses entités<sup>2</sup>.

36. **Responsabilité institutionnelle du projet.** C'est au Ministère de l'agriculture qu'incombe, au niveau national, la responsabilité de la coordination du projet; il délèguera ses pouvoirs à l'UCP pour la gestion du projet, l'exécution et la coordination, l'administration et la supervision de l'assistance technique, la coordination des prestataires de services et le suivi de leurs performances, la création de comités d'organisation, et le S&E. L'UCP veillera à ce qu'un suivi adéquat soit assuré, et soumettra régulièrement des rapports sur l'impact du projet sur les villages et les groupements cibles, ainsi que sur les femmes et les jeunes. Elle établira et maintiendra en outre des liaisons avec d'autres partenaires intervenant dans la zone, y compris les autorités locales et les ONG.

37. **Supervision et coordination au niveau national.** Le CPP, qui supervisera l'exécution du projet, se réunira une fois par an. Le rôle de secrétariat sera assumé par l'UCP.

38. **Coordination régionale.** La coordination régionale des activités de développement sera assurée par le Comité régional d'action (CRA), basé à Ati, et par trois Comités départementaux d'action (CDA). Les activités en rapport avec l'infrastructure doivent normalement être approuvées par les CDA. L'UCP et les agents d'exécution principaux participeront en tant que membres au CRA et aux CDA.

39. **Services de soutien.** Les activités du projet seront exécutées par l'UCP par le biais de contrats de sous-traitance avec des prestataires de services relevant du secteur privé, du secteur public et d'ONG. Le projet favorisera les groupements et/ou organisations de paysans en tant que partenaires de l'exécution, et apportera si besoin un appui, sous la forme de renforcement des capacités, aux prestataires de service. Les prestations de services s'effectueront sur une base commerciale.

40. **Partenariat avec d'autres projets.** Une étroite coordination sera encouragée avec d'autres projets intervenant dans la région, en particulier le projet d'appui aux services agricoles et aux organisations de producteurs financé par la Banque mondiale; le projet d'aménagement hydraulique que financera l'Union européenne à partir de 2005; et un projet d'hydraulique pastorale déjà financé et/ou qui le sera par l'Agence française de développement, la Banque africaine de développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe.

41. **Suivi et évaluation.** Le projet mettra en place un système de S&E qui intégrera totalement le système de gestion des résultats et de l'impact afin de faire périodiquement rapport de façon adéquate sur les résultats et l'impact du projet, et apportera un appui technique à cet effet. Le système S&E constituera l'un des éléments de la capacité d'ensemble de coordination et de gestion. La participation active des bénéficiaires et de l'équipe de coordination du projet, permettra de recueillir les informations nécessaires au S&E, concernant l'état d'avancement de l'exécution du projet et son impact, tant sur le groupe cible que sur l'environnement. Avec un appui technique, une double enquête participative de référence, anthropométrique et socioéconomique, sera réalisée au début du projet afin

---

<sup>2</sup> L'organigramme du projet est présenté à l'appendice IV.

de déterminer le niveau initial d'une série d'indicateurs qualitatifs, quantitatifs et institutionnels. On mesurera notamment: i) l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans; ii) l'indice des biens du ménage, comme indicateur de revenu; et iii) des indicateurs environnementaux. À chaque fois que cela sera possible, les indicateurs seront ventilés par sexe; des études thématiques et des études de cas seront également menées à cette fin. L'enquête sera renouvelée à mi-parcours puis à la fin du projet, afin d'évaluer l'impact du projet sur la population cible. Des fonctionnaires clés des ministères concernés suivront aussi l'exécution du projet et participeront à des missions de suivi, pour lesquelles des crédits sont inscrits au budget. Un spécialiste de l'environnement suivra également le projet aux moments critiques pour veiller à la mise en œuvre de mesures visant à atténuer l'impact et pour évaluer l'impact du projet sur l'environnement.

### **G. Justification économique**

42. L'augmentation de la production agricole devrait permettre une amélioration des moyens de subsistance des bénéficiaires. La progression des niveaux de productivité résultera principalement de l'utilisation de semences céréalières améliorées et du développement de l'irrigation pour la production de mil en conditions aquatiques. Les groupements, unions et communautés de paysans soutenus par le projet se verront donner les moyens d'élaborer des microprojets bien conçus. La capacité des femmes rurales pauvres sera renforcée et leur force économique et sociale accrue par le recours au mécanisme de crédit d'insertion spécialement conçu à leur intention. On encouragera la création dans la région d'un réseau indépendant et privé d'approvisionnement en intrants agricoles, qui permettra aux paysans d'avoir plus facilement accès à des intrants améliorés, et aura pour effet d'augmenter la production agricole dans la région et de réduire la période de soudure.

43. On prévoit que quelque 7 000 à 11 000 ménages (10 à 20 pour cent des ménages de la région) deviendront membres des CFA et auront par conséquent un meilleur accès aux services financiers. Les femmes représenteront 60 pour cent des membres des CFA. En outre, 30 000 à 50 000 femmes pauvres bénéficieront du programme de crédit d'insertion. Pour renforcer les capacités de ces femmes et leur donner les moyens d'agir, le projet leur offrira une formation dans les domaines de l'alphabétisation fonctionnelle et de la gestion financière, ainsi que dans d'autres domaines pertinents.

44. En participant au processus décisionnel, les femmes et les jeunes obtiendront des rôles accrus dans la gestion des ressources et la promotion des activités de développement. Cela leur permettra de développer leurs activités économiques, d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur situation au sein de la communauté.

### **H. Risques**

45. La promotion d'un réseau privé d'approvisionnement en intrants agricoles pourrait être handicapée par l'existence de projets publics, ou soutenus par des ONG, d'approvisionnement en intrants dans la région. La probabilité d'existence de tels réseaux est toutefois très marginale.

46. Certains prêts antérieurement consentis par d'autres agences n'ont pas été remboursés, ce qui pourrait constituer un dangereux précédent, compromettant la viabilité des CFA. Cependant, ce risque sera limité par un suivi attentif et régulier des CFA.

47. La viabilité des CFA dépendra de la capacité de leurs dirigeants de mettre en place un service de gestion financière transparent répondant de manière satisfaisante aux besoins de leurs membres. À cet effet, le projet proposera un programme complet de formation spécialement conçu pour les gestionnaires et les clients des CFA.

48. Bien qu'il soit difficile, au stade actuel, d'évaluer les effets que pourraient avoir les ressources pétrolières du gisement de Doba sur la petite agriculture familiale, ceux-ci pourraient être importants

si le Tchad décide de compter davantage sur les importations pour assurer ses besoins alimentaires. Ce risque est cependant limité, étant donné que la Banque Mondiale et le Tchad sont convenus qu'il conviendrait d'affecter 80% de la recette pétrolière aux secteurs prioritaires (santé, éducation, routes et développement rural). Un suivi attentif de l'application effective de ces dispositions sera néanmoins nécessaire.

### **I. Impact sur l'environnement**

49. Les activités du projet concerneront, directement ou indirectement, la zone du lac Fitri, considérée comme zone humide d'importance internationale aux termes de la Convention Ramsar, et également désignée "réserve de biosphère" par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. La pêche traditionnelle est pratiquée dans cette zone, qui comprend aussi des pâturages et des plaines d'inondation cultivées. Toutes les activités du projet seront orientées vers la petite agriculture et viseront au renforcement de la gestion des ressources naturelles. Le projet n'introduira pas de nouvelles techniques agricoles et n'aura donc qu'un impact limité sur l'environnement. Toutefois, le désenclavement de Yao par la construction d'une route traversant les plaines d'inondation pourrait avoir un impact car cela améliorera l'accès aux ressources naturelles du lac Fitri. Une étude d'impact sur l'environnement a été menée dans la zone du projet, et des mesures d'atténuation ont été prises pour garantir la gestion efficace des ressources naturelles du lac Fitri. On citera parmi ces mesures: i) la mise en place d'un système de S&E afin d'évaluer l'impact sur l'environnement; ii) la formation des bénéficiaires concernant les questions environnementales; iii) la promotion de microprojets sur les ressources naturelles; et iv) la conduite d'études thématiques spécifiques (disponibilité et qualité de l'eau et études d'impact).

### **J. Aspects innovants**

50. Le projet, dont le caractère novateur tient à l'approche retenue pour sa mise en œuvre, tirera parti des enseignements des deux autres projets soutenus par le FIDA dans le domaine de la microfinance. Il est novateur du point de vue de l'approche de son exécution. Pour assurer la pérennité des activités, les animateurs seront recrutés au sein des groupements, unions et communautés de paysans. À la fin du projet, ces animateurs expérimentés réintégreront leurs groupements, unions et/ou communautés d'origine, et continueront à les aider. Cette formule garantira que ces groupements auront une capacité suffisante pour conduire et gérer leurs propres affaires sans aide extérieure.

51. Le recours au crédit comme moyen d'accroître la participation au système financier du groupe vulnérable des femmes marginalisées et pauvres, facilitant ainsi leur accès aux ressources financières, constitue une autre caractéristique novatrice du projet. Le programme de crédit d'insertion aidera ces femmes à devenir membres des CFA. Les groupements de petits paysans, une fois formés, s'aideront mutuellement et feront des dépôts initiaux de leur épargne à la CFA, dont ils pourront ainsi devenir membres. On prévoit que, grâce à cette caractéristique, un grand nombre de femmes deviendront membres des CFA. Leur intégration au sein du système financier leur donnera les moyens d'agir et améliorera leur situation économique dans la région.

## **TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

52. Un accord de financement entre la République du Tchad et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel l'assistance financière proposée sera consentie au gouvernement bénéficiaire. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.

53. La République du Tchad est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

54. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

#### QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

55. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'assistance financière en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Tchad un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions quatre cent mille droits de tirage spéciaux (8 400 000 DTS) venant à échéance le 15 février 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera à la République du Tchad un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (270 000 DTS), et qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge

## **RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 4 mars 2005)

1. Le Gouvernement de la République du Tchad (le Gouvernement) met à la disposition de l'UCP, les fonds du prêt conformément aux dispositions des PTBA et des procédures nationales habituelles pour l'assistance au développement, aux fins d'exécuter le projet.
2. La contribution du Gouvernement au financement du projet est évaluée à la somme de USD 1 302 400. Ce montant représente l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services qui seront pris en charge par le Gouvernement au moyen d'exonération ou en ayant recours à la procédure des chèques tirés sur le Trésor. Ce montant représente également la contribution sous forme de fonds de contrepartie du Gouvernement aux taxes sur les petites dépenses et à celles pour lesquelles le recours à la procédure des chèques Trésor est impossible. À cet effet, le Gouvernement mettra à la disposition de l'UCP la somme en FCFA équivalant à USD 15 000 pour couvrir les besoins de la première année du projet. Par la suite, le Gouvernement reconstituera annuellement le compte de projet en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils seront prévus dans le PTBA relatif à l'année du projet considérée. Ces fonds de contrepartie seront inscrits au programme d'investissements publics (PIP).
3. Afin de maintenir de saines pratiques environnementales conformes aux termes des conditions générales, le Gouvernement prend ou fait prendre, dans le cadre du projet, les mesures nécessaires en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, veille à ce que les pesticides fournis dans le cadre du projet ne comprennent aucun pesticide soit interdit par le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses avenants, soit visé aux tableaux 1 (très dangereux) et 2 (dangereux) de la "*Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997*" de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses avenants.
4. Pour permettre un suivi efficace des aspects environnementaux, le projet financera l'actualisation de la cartographie de la zone d'intervention. Le centre national d'appui à la recherche réalisera ce travail. Le suivi des activités relatives à l'environnement sera effectué par le responsable suivi évaluation (S&E) de l'UCP, ainsi que par le Ministère de l'eau et de l'environnement. Un prestataire de services spécialisé sera contracté pour d'une part réaliser l'enquête de référence de base et, également, pour évaluer l'impact du projet sur l'environnement à l'examen à mi-parcours et à la fin du projet. Pour analyser et atténuer les impacts négatifs des gros ouvrages sur l'environnement, le projet intégrera aux études un processus d'évaluation des impacts environnementaux et identifiera les actions ou mesures appropriées à mettre en œuvre pour minimiser les effets néfastes pendant la construction et lors de son fonctionnement.
5. Le projet mettra en place un système de S&E conforme au système de gestion des résultats et des impacts (SYGRI) pour suivre la mise en œuvre des activités et mesurer l'impact du projet sur la population rurale du Batha en général et le groupe cible en particulier.
  - a) Le système de S&E interne constitue une cellule de l'UCP, composée d'un responsable. Le système de S&E aura plus particulièrement pour objet d'assurer i) le suivi de l'exécution des programmes; ii) le suivi des performances du projet; iii) le suivi de l'organisation du monde rural; v) l'évaluation financière des coûts des investissements et de la participation des bénéficiaires. Le système de S&E sera simple, léger et limité à des objectifs et indicateurs réalistes et maîtrisables. Il intégrera des enquêtes d'opinion,

les conclusions des réunions villageoises de S&E dans le but, notamment, de préparer l'évaluation à mi-parcours.

- b) La Direction des études, des programmes et des projets du Ministère de l'agriculture, la cellule S&E du Ministère des finances, la Direction de la coopération et du suivi des projets et programmes de développement du Ministère du plan, les services du Ministère de l'eau et de l'environnement et les services de la Banque centrale participeront aux missions de suivi du projet et assureront le S&E externe requis par leur ministère et la fonction suivi du plan d'intervention pour le développement rural. Un bureau d'étude multidisciplinaire national sera recruté par appel d'offres pour effectuer deux évaluations par les bénéficiaires, préparatoires à l'examen à mi-parcours et au rapport d'achèvement.
- c) Pour permettre un meilleur suivi des activités du projet et une analyse d'impact du projet sur le groupe cible, la cellule S&E réalisera avec l'appui technique: i) une enquête socioéconomique conformément au SYGRI au début du projet, à mi-parcours et à l'achèvement du projet afin de pouvoir évaluer, entre autres, l'impact du projet sur le revenu et la sécurité alimentaire de la population concernée par le projet; ii) une enquête anthropométrique afin de mesurer l'impact du projet sur la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans. Elle sera également réalisée en année 1, à mi-parcours et à la fin du projet. Les résultats de cette enquête permettront de suivre l'évolution de la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans des ménages du groupe cible du projet.

6. Le gouvernement assure le personnel du projet contre les risques de maladie et d'accident selon les pratiques habituelles en vigueur sur le territoire de la République du Tchad.

7. Tout le personnel de l'UCP sera sélectionné par voie de concours à publicité nationale excluant toute discrimination et ouvert aux candidats issus des secteurs privé ou public, à condition pour ces derniers de se mettre en congé de la fonction publique. Le recrutement et le remplacement du personnel du projet seront décidés en accord avec le FIDA. Le recrutement se fera sur la base d'un premier contrat d'une durée déterminée de deux ans, renouvelable ensuite pour la durée du projet, et soumis à une période probatoire de six mois. Une évaluation des performances de l'ensemble du personnel de l'UCP sera effectuée chaque année.

8. La condition suivante est spécifiée comme condition de décaissement: aucun retrait ne sera effectué pour des dépenses concernant l'ensemble des catégories avant que le manuel de procédures administratives, comptables et financières n'ait été approuvé par le FIDA.

9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur:

- a) le coordonnateur et le contrôleur financier du projet ont été recrutés, les autres membres de l'UCP ont été sélectionnés;
- b) le compte de projet a été ouvert auprès d'une banque acceptable par le FIDA et la somme en FCFA équivalant à 15 000 USD, constituant le premier versement des fonds de contrepartie, y a été déposée;
- c) le projet a été inscrit au PIP 2005-2007;
- d) un avis juridique favorable, délivré par la Cour Suprême ou toute autre autorité judiciaire compétente sur le territoire de la République du Tchad acceptable tant en la forme que sur le fond a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

CHAD

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand), 2002 1/</b>	1 259	<b>GNI per capita (USD), 2002 1/</b>	210
<b>Total population (million), 2002 1/</b>	8.34	<b>GDP per capita growth (annual %), 2002 1/</b>	6.7
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>), 2002 1/</b>	7	<b>Inflation, consumer prices (annual %), 2002 1/</b>	5
<b>Local currency</b>	CFA franc (BEAC) (XAF)	<b>Exchange rate: USD 1.00 =</b>	XAF 550
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate), 1996-2002 1/	3.1	GDP (USD million), 2002 1/	2 002
Crude birth rate (per thousand people), 2002 1/	45	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people), 2002 1/	16	1982-1992	5.4
Infant mortality rate (per thousand live births), 2002 1/	117	1992-2002	2.8
Life expectancy at birth (years), 2002 1/	48	Sectoral distribution of GDP, 2002 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% agriculture	38
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	17
Total labour force (million), 2002 1/	4.05	% manufacturing	15
Female labour force as % of total, 2002 1/	45	% services	45
<b>Education</b>		Consumption, 2002 1/	
School enrolment, primary (% gross), 2002 1/	73 a/	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	8
Adult illiteracy rate (% age 15 and above), 2002 1/	54	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	86
<b>Nutrition</b>		Gross domestic savings (as % of GDP)	6
Daily calorie supply per capita,	n/a	<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5), 2002 3/	29 a/	Merchandise exports, 2002 1/	180
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5), 2002 3/	28 a/	Merchandise imports, 2002 1/	780
<b>Health</b>		Balance of merchandise trade	-600
Health expenditure, total (as % of GDP), 2002 1/	3 a/	Current account balances (USD million)	
Physicians (per thousand people), 2002 1/	n/a	before official transfers, 2002 1/	n/a
Population using improved water sources (%), 2002 3/	27 a/	after official transfers, 2002 1/	n/a
Population with access to essential drugs (%), 1999 3/	0-49	Foreign direct investment, net 2002 1/	n/a
Population using adequate sanitation facilities (%), 2002 3/	29 a/	<b>Government Finance</b>	
<b>Agriculture and Food</b>		Overall budget balance (including grants) (as % of GDP), 2002 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports), 2002 1/	n/a	Total expenditure (% of GDP), 2002 1/	n/a
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 2002 1/	49 a/	Total external debt (USD million), 2002 1/	1 281
Food production index (1989-91=100), 2002 1/	156	Present value of debt (as % of GNI), 2002 1/	31
Cereal yield (kg per ha), 2002 1/	671	Total debt service (% of exports of goods and services), 2002 1/	n/a
<b>Land Use</b>		Lending interest rate (%), 2002 1/	18
Arable land as % of land area, 2002 1/	3 a/	Deposit interest rate (%), 2002 1/	5
Forest area as % of total land area, 2002 1/	10 a/		
Irrigated land as % of cropland, 2002 1/	1 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2004.

2/ United Nations Development Programme, *Human Development Report*, 2004.



## PREVIOUS IFAD FINANCING IN CHAD

(USD '000)

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Currency	Approved Loan Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Food Security Project in the Northern Guéra Region	IFAD	AfDB	HC	11 Dec 91	28 Jul 92	30 Jun 01	SDR	7 950	71
Ouadis of Kanem Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	20 Apr 94	01 Nov 94	30 Jun 02	SDR	4 100	96
Food Security Project in the Northern Guéra Region – Phase II	IFAD	UNOPS	HC	03 May 00	12 Dec 01	30 Jun 10	SDR	500	
Food Security Project in the Northern Guéra Region – Phase II	IFAD	UNOPS	HC	03 May 00	12 Dec 01	30 Jun 10	SDR	8 250	18
Kanem Rural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	10 Apr 03	13 Nov 04		SDR	9 500	

HC: Highly concessional

**LOGICAL FRAMEWORK**

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Means of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
<b>Overall objective</b>	To contribute to a sustainable improvement in incomes and food security for 30 000 poor rural households in the region of Batha	Results and Impact Measurement System (RIMS) indicators: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Improvement in the rural household asset index</li> <li>- Reduction in the rate of chronic malnutrition in children under five years of age</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Socio-economic reference surveys at mid-term and project completion</li> <li>- Anthropometric (nutritional) reference surveys at mid-term and project completion</li> <li>- Specific studies</li> <li>- Ex post evaluation</li> </ul>	
<b>Specific project objective</b>	A. To reinforce individual and collective self-promotion and management capacities among rural populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Groups, unions and federations strengthened, by gender</li> <li>- Actual participation by groups and unions in the local planning process, by gender</li> <li>- Number of economic initiatives prepared by rural populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision</li> <li>- Revenue study</li> <li>- Specific surveys</li> <li>- Administrative reports (disputes, operators, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Political stability</li> <li>- Oil economy favours small-scale family farming</li> <li>- No episodes of extreme drought</li> </ul>
	B. To favour productive investment and generation of farming and non-farming incomes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Availability of phytosanitary, veterinary and fishing inputs and improved seed in the project area</li> <li>- Cereal crop yields and production (by gender)</li> <li>- Yields and production of recessional crops and market gardening (by gender)</li> <li>- Number of microprojects (by gender)</li> <li>- Revenue distribution, by source and by gender</li> <li>- Food autonomy in cereals</li> <li>- Number of new permanent operators in private supply and consulting subsectors</li> <li>- Number of people with permanent access to safe drinking water and markets</li> <li>- Decrease in disputes between farmers and livestock breeders</li> </ul>		

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
<b>Specific project objective</b>	C. To facilitate access by rural populations to adapted financial services on a sustainable basis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of people, particularly women, with access to financial services</li> <li>- Presence of an operational savings and loan system in the rural environment</li> </ul>		
<b>Expected results</b>	<p><b>Result 1: Self-promotion and management capacities of rural populations are improved on a sustainable basis</b></p> <p>1.1 Village-level groups, unions and federations have the capacity to formulate and implement their own projects</p> <p>1.2 Producers' organizations (POs), unions and federations are more numerous, better targeted and more autonomous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of people trained (by gender and type of training)</li> <li>- Number of groups, unions and federations strengthened</li> <li>- Number of rural organizations active in various activities (by gender)</li> <li>- Presence of women in decision-making structures</li> <li>- Number and development of umbrella organizations active and represented</li> <li>- Number of microprojects proposed for financing by POs (by gender)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Evaluations by individuals and organizations</li> <li>- Specific surveys</li> </ul>	
	<p><b>Result 2: Poor rural families have improved incomes and food security, and are less dependent on climate</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of men/women in exodus under comparable conditions</li> <li>- Degree of food self-sufficiency at the regional level</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Specific surveys</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	
	2.1 Improving yields and using short-cycle seed varieties	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quality and result of participatory diagnostic of phytogenetic resources</li> <li>- Number of diversity fields treated</li> <li>- Number of groups involved in multiplying seed (presence of women)</li> <li>- Number of varieties selected by farmers (by gender)</li> <li>- Number of people trained (by gender)</li> <li>- Average duration of cycle for rainfed cereal crops</li> <li>- Percentage of households adopting new varieties (by gender)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Farmers are open to innovation (interested in other varieties)</li> </ul>
	2.2 Better use of water resources for <i>berbéré</i> (lowland millet)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of microprojects</li> <li>- Number of POs involved</li> <li>- Length of mini-walls and mini-dams built</li> <li>- Additional area given over to <i>berbéré</i> (by gender)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
<b>Expected results</b>	2.3 Increase in area used for market gardening with better water management and higher yields	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of microprojects (by gender)</li> <li>- Additional area used for market gardening (by gender)</li> <li>- Number of market gardening wells</li> <li>- Availability of seed for market gardening (new varieties)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Solvent demand for production exists</li> </ul>
	2.4 A range of proximity suppliers of inputs (phytosanitary and veterinary inputs, seed, fishing inputs) are operational and contributing to better use of such inputs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of microprojects (by gender)</li> <li>- Number of independent suppliers of inputs (village auxiliary type)</li> <li>- Number of auxiliaries trained in correct product use</li> <li>- Volume of sales by auxiliaries, by gender</li> <li>- Satisfaction of POs (by gender)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Privatization of supply and consulting services is accepted and encouraged by the government and public institutions</li> </ul>
	2.5 Access to safe drinking water improved	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of village wells built and operational</li> <li>- Number of water holes built and operational</li> <li>- Number of villages and families with better access to water</li> <li>- Number of management committees operational (role of women on committees)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Other donors complement project efforts</li> </ul>
	2.6 Rural sources of incomes are more diversified and less dependent on climate thanks to income-generating activities	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of new artisans and merchants of inputs operational commercially (by gender)</li> <li>- Number of microprojects (by gender)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A clientele for AGRs exists</li> </ul>
	2.7 In areas opened up, terms of trade are improved for rural families	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of km of roads treated and rehabilitated</li> <li>- Number of critical points treated</li> <li>- Number of management committees created and operational</li> <li>- Duration of access to villages in enclaves (especially Yao)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Populations are involved in road maintenance</li> </ul>
	2.8 Additional pastoral development has contributed to reducing disputes between farmers and livestock breeders	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation mechanisms strengthened</li> <li>- Number of pastoral and collective developments (ponds and wells)</li> <li>- Number of management committees created (role of women on committees)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Mid-term and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Needs identified by other projects</li> </ul>

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
	<p><b>Result 3: Proximity financial services are self-managed, moving towards autonomy and are providing credit</b></p> <p>3.1 Self-managed financial funds (SFFs) provide small farming and non-farming loans to poor rural families</p> <p>3.2 SFFs have acquired a pre-determined level of autonomy</p> <p>3.3 Women are significantly represented among members and leaders of microfinance institutions</p> <p>3.4 Credit instruments are accessible for lending beyond the capacity of SFFs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Market and implementation studies conducted</li> <li>- Selection of sites for SFFs</li> <li>- Number of start-up loans granted by gender, amounts outstanding and repayment rate by gender</li> <li>- Amount of interest compounded (start-up loans, personal loans)</li> <li>- Opinion of borrowers</li> <li>- Holding of general meetings (establishing, ongoing)</li> <li>- Profitability/viability of funds</li> <li>- Refinancing by banking sector</li> <li>- Medium-term bank credit</li> <li>- Amount of guarantees committed</li> <li>- Number of establishments created, number of members (individuals and groups)</li> <li>- Number of women having access to credit services, to leadership positions, and percentage of lending to women</li> <li>- Capitalization (by self-managed credit unions, by members)</li> <li>- Overall credit recovery rate</li> <li>- Accreditation of establishments obtained</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Study report</li> <li>- District Agricultural Officer, contracts, borrower activity reports</li> <li>- Accounting centralization of PRODER-K</li> <li>- External evaluations</li> <li>- Support missions report</li> <li>- General meeting reports by SFFs</li> <li>- Establishing agreements</li> <li>- Accreditation and oversight documents</li> <li>- Operating account of SFFs</li> <li>- Financial statements of establishments and/or their umbrella organizations</li> <li>- Technical monitoring and documentation, audits</li> <li>- Evaluation of training level of responsible officers</li> <li>- Accreditation certificates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A specialized operator is available</li> <li>- Arrears in the area do not create an unfavourable situation for the project</li> </ul>

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
<b>Expected results</b>	<b>Result 4 : A national support programme for rural finance is developed</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A national strategy is developed</li> <li>- A validation workshop is held</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Workshop proceedings</li> </ul>	Political commitment of the Government
	4.1 Capacities of rural IMF members are strengthened	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of IMF members trained (by IMF and by gender)</li> <li>- Number of exchange visits across projects taking place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring and supervision reports</li> <li>- Midterm and final evaluations</li> <li>- Participatory evaluations</li> </ul>	
	4.2 A conducive rural microfinance policy framework is developed	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic study carried out</li> <li>- Local consultations are held with farmers groups</li> </ul>		

	<b>Rationale for intervention</b>	<b>Measurable indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Critical assumptions/risks</b>
<b>Expected results</b>	<b>Result 5: Organization, management and environmental monitoring of the project</b>			
	5.1 Project funding management and activity implementation resources and mechanisms are finalized and operational	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The Fund's procedures manual is available</li> <li>- Human resources are mobilized to coordinate and manage the project</li> <li>- Equipment and operating resources are mobilized</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Periodic activity and financial reports on PRODER -K</li> <li>- Internal M&amp;E reports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- The project's administrative and financial management autonomy is respected</li> <li>- Means of territorial administration are strengthened</li> <li>- Contracting constraints are reduced</li> </ul>
	5.2 Coordination and M&E bodies and mechanisms perform well	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectiveness of participatory M&amp;E systems at the level of communities affected</li> <li>- Level of activity and functionality of M&amp;E system</li> <li>- Frequency of supervision missions by cooperating institution, quality of recommendations produced and quality of implementation monitoring</li> <li>- Effective participation by Plan of Action for Rural Development in evaluation missions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision reports</li> <li>- Annual audits</li> <li>- Notes and recommendations by steering committee</li> <li>- Mid-term review</li> <li>- Completion reports</li> <li>- Final evaluation report</li> </ul>	
	5.3 The environmental monitoring system is operational	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frequency and quality of M&amp;E</li> <li>- Degree of degradation in the ecological system of Fitri and in the Batha</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activity reports by environmental operator</li> <li>- Internal M&amp;E reports</li> <li>- Participatory evaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pressures placed on the ecosystem by fishermen and livestock breeders do not increase</li> </ul>

**REPUBLIC OF CHAD  
BATHA RURAL DEVELOPMENT PROJECT**

**Explanatory Note on USD 400 000 Grant**

**Activities to be funded by the grant**

1. As indicated in the President's Report (paragraph 25, Table 2, and Part IV), the USD 400,000 grant is earmarked for component 3: Development of Financial Services. The grant funds will be used for national and international technical assistance, studies, training and exchange visits for members of rural IMF across projects and regions.
2. The specific grant objectives are:
  - (i) Strengthen the capacity of the main rural financial service providers, especially those in IFAD-supported projects;
  - (ii) Organize, train and build the capacity of some key informal rural financial service providers;
  - (iii) Strengthen the institutional and political framework for rural microfinance.

**Expected benefits**

3. The benefits of the grant-funded activities are expected as:
  - (i) Capacity of rural IMF members, including those of IFAD-supported projects are strengthened;
  - (ii) Conducive Rural Microfinance Policy Framework is developed.

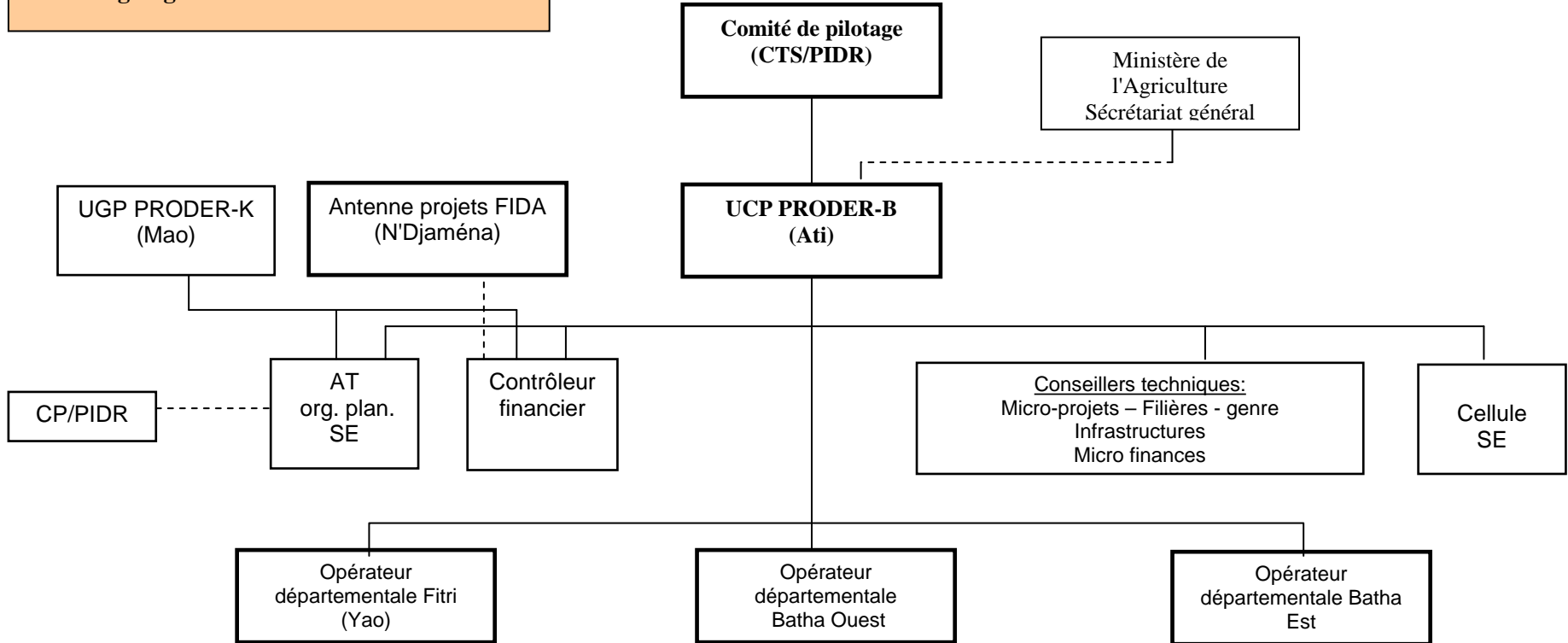
**Logframe**

4. Result 4 in the logframe refers to the expected outcome of grant activities.



ORGANIGRAMME

**Organigramme du PRODER-Batha**



Relation hiérarchique

Relation fonctionnelle

Relation contractuelle

